



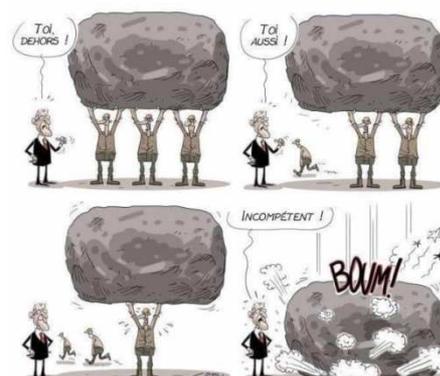
Choisir l'UNSA, c'est Agir !

2017 l'année où la Terre SFRs'arrêta ?

A en croire certains, 2017 pourrait être l'année où votre emploi chez SFR prendra fin.



Le refus de notre principal actionnaire de renouveler l'accord de garanties sociales, à savoir le maintien de l'emploi dans l'UES SFR, ne peut que renforcer le sentiment d'insécurité entretenu dans notre entreprise.



La « dématérialisation » du COMEX et d'une quarantaine de directeurs au lendemain de la prise en main de SFR par des « **Hommes Verts** », suivie de centaines de démissions enregistrées depuis le changement d'actionnaire ont contribué à répandre ce sentiment à tous les niveaux de l'Entreprise.



Un avenir chez SFR, fiction ou réalité ?



Pour le savoir contactez -nous ou rendez -nous visite directement au local UNSa de votre site

Nous sommes là pour vous accompagner





Choisir l'UNSA, c'est Agir !

03 MARS 2016

Un avenir chez SFR, fiction ou réalité ?

En 2012, au lendemain des élections professionnelles de l'UES SFR, qui a vu l'UNSA prendre la première place, la direction de l'époque sous contrôle de Vivendi a lancé un projet de réorganisation entraînant la suppression de 1250 salariés sur 10000.

L'objectif consistait alors à préparer le groupe SFR à un autre avenir et surtout rendre la mariée la plus « belle » possible pour, soit une introduction en bourse, soit une vente.

La direction justifiait ce plan par l'arrivée de Free sur le marché. Ce qui a fait le bonheur des consommateurs a entraîné la destruction de très nombreux emplois.

Après 2 mois de conflits intenses, de rapport de force et de mobilisation, l'UNSA après consultation de ses adhérents, a accepté de rentrer en négociation sur les mesures d'accompagnement avec 3 prérequis : que le Plan Social soit basé sur le volontariat, qu'on accompagne les salariés restant chez SFR, que les garanties perdurent. Il nous a fallu ensuite négocier les indemnités les plus élevées possibles pour accompagner les salariés dans leurs projets externes.

Après deux mois d'âpres négociations, un accord équilibré a été signé le 29 mars 2013 par l'UNSA, ainsi qu'un accord cadre prévoyant l'extension des garanties en cas de nouveau plan social jusqu'au 31 décembre 2014. Ces accords, tant décriés à l'époque par certaines organisations, font maintenant référence pour bon nombre de négociateurs.

Lors de la vente de SFR à Numéricable, et toujours sous l'impulsion de l'UNSA, les organisations syndicales ont signé un accord de maintien de l'emploi et des accords collectifs pour trois ans.

Cet accord engage la Direction à ne faire aucun plan social jusqu'en juillet 2017, sauf événement exceptionnel.

Tout plan social qui pourrait survenir serait fait sur la base des indemnités du plan de départ volontaire de 2013.

Où en est-on après 15 mois de gouvernance ALTICIENNE ?

Au lendemain du rapprochement, l'ensemble des sociétés du groupe Numéricable SFR présentait un effectif total de 17000 salariés (SFR, SFR SERVICE CLIENT, SRR, MAYOTTE, NUMERICABLE, COMPLETEL, VIRGIN, LTI, FUTUR TELECOM, 5/5, SFD, TELINDUS, NUMERGY SFR COLLECTIVITE..).

En mars 2016 on dénombre 15 800 salariés, soit 1200 de moins !

Certains ont été remerciés par la nouvelle direction, comme le Comex de SFR et de très nombreux directeurs, d'autres ont démissionné, lassés de se voir refuser des budgets ou de constater que leur autonomie et l'intérêt de leur job se réduisaient jour après jour.

Lorsqu'on démontre que ces départs ne sont quasi jamais remplacés, et qu'ALTICE se félicite, dans un document officiel, d'une économie sur la masse salariale de 35 millions d'euros (70 millions d'euros en année pleine), comment ne pas penser qu'il s'agit d'une stratégie de l'entreprise de pousser ses salariés à partir gratuitement ?

L'UNSA a dénoncé ces non remplacements de postes et continue à suivre les effectifs de très près !

Nos nombreuses alertes sur ce sujet n'ont pas été, ou pas assez, entendues.

A l'UNSA, quitte à placer le débat sur un plan judiciaire pour faire respecter les clauses de l'accord de maintien de l'emploi, nous ne renonçons pas !

Vos Centraux UNSa

- Fabrice PRADAS (DSC) 06 17 34 55 08 ● Isabelle GERANT-SPARACIA (DSCA) 06 09 10 20 12
- Philippe FEHRE (DSCA) 06 28 09 94 22 ● Thierry SERNA (DSCA) 06 28 09 85 96



dscunsa@sfr.com



@UnsaCom



UnsaCom

www.unsacom.org

L'UNSa une équipe pour faire entendre votre voix !

Faize ABOUDOU • Ali AGHARBI • Mohamed AGUENI • Hanaa AICHAOUI • Sandrine AIDOUCHE • Nor-Hédine AINSEBA • Abd-Nacer AIOUAZ • Alice ALONSO • Fouad AMROUNE • Yvelise ANDRE • Fabrice ANTONIUTTI • Laurent AUDIBERT • Annie AZOULAY • Olivier BARBE • Elisabeth BEBE • Chabane BEDOUHENE • Kader BEKRI • Brahim BEN MAATOUG • Hakim BENAHMED • Ismaël BENALI REGUIEG • Djamila BENMORKAT • Rémy BENON • Martial BENVENUTI • Christian BERNARD • Thierry BERNARD • Bruno BERTHELET • Ahmadou BEYE • Samira BEZAH • Vincent BLEYER • Isabelle BLINE • Patricia BOIRON • Alain BONGIORNO • Thierry BONNET • Corinne BORDENAVE • Slimane BOUARAB • Bilene BOUATOU • Mohamed BOUFOLLOUS • Willy BOULA • Leila BOULERHCHA • Elsa BOURDON • Féline BOUSSOUNT • Séverine BRERRO • Magali BURILLON • David CADENET • Tony CALCATOGGIO • Abdourahmane CAMARA • Yvon CARISTAN • Sonia CARMONA • Anne CHABARLIN • Olivier CHAPEAU • Cindy CHARABIE • Willy CHAREIL • Béatrice CHASSOL • Aziza CHEBLI • Abdelkader CHOUKRANE • Francis CLAVEAUX • Jean CLERGERIE • Christophe COENT • Aude COER • Elisabeth COLLET • Emeric CORTADELLAS • Catherine CRUCHON • Sylvinne DAUTH • Alvaro DE CASTRO ALVES • Yves DECANTE • Jean-Luc DELAHAIE • Raphaëlle DELEPIERRE • Pascale DELMAS • Matthieu DEMATHIEU • Amina DEMOULIN • Merry DENAES • Fabien DESPERIES • Nathalie DEVIGNE • Cyrille DEVOS • Kadiatou DIA • Bernadette DJELAOUI • Dominique DOUTRES • Noël DUMAS • Eric EBERTH • Régis EDMOND • Yassine EL BORJE • Jean-Louis ESCOFFIER • Christian EXPOSITO • Michael EYSSE-ERIC • Fatou FALL • Philippe FEHRE • Pascale FICHAUT • Gilles FLAURAUD • Stéphanie GABRION • Karine GALLY • Manuel GALVAO • Scherazade GANA • Julie GARCIA • Allan GARNIER • Laetitia GASPARD • Jean-Guy GAUVIN • Isabelle GERANT SPARACIA • Jonathan GIANNINI • Marcel GRONDIN • Ismahen GUEMRI • Stéphanie GUERRAZ • Abderhamane GUERZOU • Natacha GUILLAUME • Abdel-lafid HADDOUCHE • Hocine HAKKI • Gérard HALIMI • Ketty HALLEZ • Fadi HASROUNI • Chrystelle HAZET • El Hachemi HOCINE • Mohamed HSAINE • Carole IBALOT • Vincent INSA • Hédi KADDOURI • Jean-Louis KASYC-PFEIFFER • Yamna KETROUCI CHARNI • Linda KISMA • Loïc LAFAY MENDES • Jean Michel LAFINE • Jonathan LANDRAT • Aurore LARSONNEUR • Yannick LASSALLE • Catherine LEFEBVRE • Roxane LEGARNISSON • Jean-Marie LEMEILLEUR • Didier LESAGE • Jean-Jacques LESAGE • Sylvana LESSEUR • Myriam LEVY • Romain LEVY • Jean-Marc LIAGRE • Jean-Marc LIOTIER • Pascal LISO • Linda LOTSU • Eve LUX GOMES • Olpha MAHJOUBI • Fabienne MAILLOT • Geneviève MALDAT • Ludivine MALL • Bérangère MARQUETTE • Christophe MARTIAL • Jérôme MARTIN • Anthony MARY • Edgar Firmin MASSAMBA • Eric MASSEMIN • Valérie MASSEY • Marc MATUSZAC • Jésus MAVOLO-MADE • Florence MAYET • Cyril MECREANT • Nadine MEGAZZINI • Souad MEGBELI • Stéphanie MEHERI • Sandra MEIXEIRO • Alain MENDIBURU • Davy METTLER • Vincent MICHELOT • Christophe MIEGEBIELLE • Robert MILESI • Marc MONTEIL • Fernando MOREIRAS • Ouahiba MOSTEFAOUI • Karima MOUKTADI • Catherine MOURET • Frédéric MUJICA • Lahoucine NAITBELLE • Catherine NEGRE • Christine NEVEU • Carine NGO NTAMAG MAHOP • Richard NICOLAS • Sylvie OLLIER • Jocy ORLEWICZ • Mehdi OSMANI • Stéphane PAOLI • Stéphane PAPIN • Philippe PERNOT • Gabrielle PERROUIN • Laurent PFISTER • Bertrand PHILIPPOT • Erick PICARD • Perrine PINGAT • Marie-Laure PINTO • Guy PRABONNEAU • Fabrice PRADAS • Julien PUYRAUD • Christian QUINT • Luc RANDRIAMBELOMA • Marie Stéphanie REDOULES • Christine REDUREAU • Kévin RELVAS • Jean-Michel RENARD • Isabelle RIGOL • Jacques ROCHWERG • Patrick ROLIN • Magali ROLLAND • Carole ROS • Nathalie ROVILLAIN • Caroline RUIZ • Abder-Rahman SAAD • Annaïck SACCOCCIO • Aslam SADAR • Amy SAKHO • Jimmy SALEMME • Vincent SANGO • Laure SAUNIER • Sabrina SAYAH • Fathia SCALETTA • Nelson SELLY • Sabrina SENHADJI • Charles SEREIS • Laurence SERGENT • Thierry SERNA • Sabrina SIAMER • François SIEMEK • Pierre-Stéphane SIMEON • Laurent SIMONET • Arnaud SINNESAEEL • Germain SOTO MANSILLA • François SOULIGNAC • Valérie STEVENIN • Chan-soramy SVAY • Béatrice TANGUY • Muriel TAVERNIER • Zainab THIERRY • Stéphanie THOMAS • Noël TIBAUDO • Franck TINDILLER • Maria TOJA PALACIO • Pierre-Yves TOLSAU • Geneviève TRUONG NGOC • Albert UTHURBURU • Passy VAKALA • Laurent VAN DE WIELE • Michel VAS • José VELASCO • Olivier VEREECQUE • Sylvie VERGNAUD • Odile VIRANIN • Jean François WEBER • Rachid YOUNI • Philippe ZAPLOTNY • Nabia ZELLOU

Vos Centraux

Fabrice PRADAS -DSC- 06 17 34 55 08 - fabrice.pradas@sfr.com

Thierry SERNA -DSCA- 06 28 09 85 96 - thierry.sema@sfr.com

Isabelle GERANT-SPARACIA -DSCA- 06 09 10 20 12 - isabelle.gerant-sparacia@sfr.com

Philippe FEHRE -DSCA- 06 28 09 94 22 - philippe.fehre@sfr.com



Bulletin d'adhésion UNSa COM 2016

A compléter avec un ordinateur, ou manuscrit en MAJUSCULES d'imprimerie.
A envoyer signé et accompagné d'un RIB à l'adresse ci-dessous.

UNSa COM – Campus SFR - Local syndical C1001
12 rue Jean-Philippe RAMEAU
CS 80001
93634 LA PLAINE SAINT-DENIS

INFORMATIONS ADHERENT

Nom : Civilité : Mme M.

Prénom : Date de naissance :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Tél. mobile professionnel : Tél. mobile personnel :

Tél. fixe professionnel : Tél. fixe personnel :

Courriel principal : réception infos UNSA

Courriel secondaire :

Entreprise : SFR SFR SC SRR Numericable Completel
 Autre, préciser :

Lieu de travail :

Classification * : A B C D E F G * voir entête du bulletin de paie

Emploi * :

Ancien syndicat :

Mandat actuel : Depuis : Périmètre :

INFORMATIONS SUR LA COTISATION

BAREME DE COTISATION UNSa COM

Repère de classification	Cotisation trimestrielle	Cotisation semestrielle	Cotisation annuelle	Coût réel (après déduction d'impôt)	Moyens de paiement
A	13,50€	27 €	54 €	18 €	Prélèvement automatique (trimestre, semestre ou année). Remplir la demande de prélèvement automatique ci-dessous
B	15,00€	30 €	60 €	20 €	
C	16,50€	33 €	66 €	22 €	
D	19,50€	39 €	78 €	26 €	
E	27,00€	54 €	108 €	36 €	
F	34,50€	69 €	138 €	46 €	
G	46,50€	93 €	186 €	63 €	

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction de 66% de votre cotisation, du montant de l'impôt que vous aurez à payer.

Choix de la fréquence de prélèvement : Trimestrielle Semestrielle Annuelle

Je n'accepte pas d'être mis en relation avec le contact local UNSa COM :

AUTORISATION DE PRELEVEMENT - IBAN

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier

NUMERO NATIONAL D'EMETTEUR

510694

IBAN :

BIC :

lerai le différ

Signature :

end directement avec le créancier.

A le

Veillez nous signaler tout changement ultérieur à votre adhésion à l'adresse :

adhesion.miseajour@unsacom.org